

Questions orales

M. Gauthier: Et un dédommagement?

M. Tobin: Répondez à la question.

M. Epp (Provencher): Je réponds à la question. Mon honorable collègue a déclaré vendredi dernier que l'alerte sanitaire n'était pas justifiée. Aujourd'hui il réclame autre chose. Un peu de cohérence, je vous prie!

Des voix: Bravo!

M. Gauthier: On peut dire adieu au dédommagement.

LE PROGRAMME D'INSPECTION DES PÊCHES—ON DEMANDE
D'INSTITUER UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au premier ministre. Le second décès attribuable à la consommation de moules toxiques a aggravé la perte de confiance des Canadiens dans le programme d'inspection des pêches et dans l'aptitude du gouvernement à réagir rapidement et adéquatement à un problème aussi grave.

La réaction au problème a également causé un chaos financier dans le secteur des mollusques de la région de l'Atlantique. Le premier ministre montrera-t-il que son gouvernement peut agir de façon responsable en instituant une enquête publique sur toute la série d'événements et sur les procédures du ministère des Pêches et des Océans, et annoncer immédiatement un programme d'indemnisation pour les entreprises du secteur des mollusques qui ont été frappées aussi sévèrement et pour les consommateurs dont la santé a été atteinte?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, le député a posé la même question hier, et j'y ai répondu.

M. McCurdy: Non, il n'a pas posé la même question.

M. Epp (Provencher): Je lui répète que le centre des opérations a un plan très clair. Je puis le dire au député et à la Chambre, après la publication du communiqué de presse à 6 heures ce matin—je crois que c'est l'heure qui avait été convenue pour sa publication—il y aura demain une autre séance d'information au centre des opérations au sujet de la procédure d'analyse et de la réintroduction du produit sur le marché . . .

M. Riis: L'indemnisation, Jake.

M. Epp (Provencher): . . . ce qui me paraît le meilleur plan à ce stade-ci concernant la réintroduction du produit sur le marché. Voilà tout ce que je puis dire aujourd'hui, tout ce que j'ai pu dire hier. La réponse demeure la même.

M. McCurdy: Et l'indemnisation? C'était l'objet de la question.

LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE DES PÊCHES

M. Jack Harris (St-Jean-Est): Monsieur le Président, le ministre des Pêches et des Océans a-t-il été écarté de cette question? Après tout, c'est de son ministère et de ses procédures d'inspection que nous parlons. C'est lui qui devrait être au courant des programmes d'indemnisation. Pourquoi n'annonce-t-il pas un programme d'indemnisation et une enquête sur ses propres procédures?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la question de la santé est la question principale.

Des voix: Bravo!

M. Riis: La question porte sur l'indemnisation, Jake.

M. Epp (Provencher): La santé reste la principale question et toutes les mesures, d'hier, que nous avons expliquées à la Chambre, celles d'aujourd'hui, c'est-à-dire le communiqué de presse, que nous avons aussi expliquées à la Chambre, tout comme celles de demain, soit la séance d'information et les autres mesures, tout cela s'inscrit dans un plan très clair visant à assurer la protection de la santé des Canadiens et à aider au maximum le secteur touché. Je suis ce plan et je ne m'en écarte pas.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES RESSOURCES
RENOUVELABLES, DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
ET DE LA MINISTRE DES SERVICES SOCIAUX DES TERRITOIRES
DU NORD-OUEST

M. le Président: Je désire attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune de deux députés de l'assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, l'honorable Titus Allooloo, ministre des Ressources renouvelables, de la Culture et des Communications, et l'honorable Jeannie Marie Jewell, ministre des Services sociaux.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES PÊCHES

LES MOULES TOXIQUES—L'OPPORTUNITÉ D'OFFRIR
COMPENSATION AUX VICTIMES

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais m'adresser au premier ministre et revenir sur le sujet de la compensation aux victimes des moules empoisonnées, surtout celle en raison de la négligence de deux des ministres du gouvernement. Nous savons que l'alerte initiale a été donnée quatre jours trop tard, le 1^{er} décembre, vu que le 27 novembre des analyses de laboratoire démontraient déjà la toxicité des moules. Cela a fait que plus de 100 personnes sont malades et qu'une deuxième vient de mourir aujourd'hui. De même le ban sur les fruits de mer en incluant des produits qui étaient sains à consommer, en incluant par maladresse, ajouterais-je, des produits comme les homards, les crevettes et les pétoncles, a causé des pertes économiques considérables à des gens comme les pêcheurs, les grossistes, les poissonniers et les restaurateurs, et je veux demander au premier ministre s'il ne croit pas qu'il serait juste et équitable que son gouvernement répare les torts qui ont été causés aux victimes par des maladresses et des erreurs de son gouvernement.